

8 décembre 2008

Nouveau protocole d'entente

La Faculté de théologie et de sciences des religions est heureuse d'annoncer le renouvellement de son protocole d'entente avec l'Institut de pastorale, composante du Collège dominicain de philosophie et de théologie.

Ce protocole d'entente, signé par les parties concernées au cours du mois de novembre et rétroactif au 1^{er} juin 2008, reconduit les grandes orientations de celui qui était en exercice depuis le 1^{er} juin 2005. Dans ce protocole, les deux institutions reconnaissent une certaine parenté à leurs programmes de 1^{er} cycle et s'entendent pour consolider la concertation et la collaboration entre elles. Concrètement, cela signifie surtout faciliter l'accès aux étudiants et étudiantes de chacune des institutions aux cours de l'autre. Le protocole précise les modalités de ces échanges et la dernière version récemment adoptée corrige quelques lacunes observées lors de la mise en œuvre de la première version.

Le nouveau protocole sera en vigueur jusqu'au 31 mai 2011, et il pourra être reconduit si les parties le souhaitent.

Pour informations : Jean-Claude Breton, secrétaire de la FTSR, 514 343 7162.

-30-